



BUDGETS PRIMITIFS 2022

Le Maire d'AUSSILLON,

Conformément à l'article L.2313-1 du Code Général des Collectivités Territoriales sur la publicité des budgets et des comptes INFORME que les votes des Budgets Primitifs 2022 :

- de la Commune, du Lotissement "Les jardins de Voltaire"
- du Centre Communal d'Action Sociale,
- de la Caisse des Ecoles,

sont intervenus respectivement les 12 Avril 2022, 6 Avril 2022 et 7 Avril 2022 et qu'en conséquence les documents sont mis à la disposition du public en Mairie.

Données synthétiques sur la situation financière de la Commune d'Aussillon - BP. 2022 :

Informations financières - ratios	Valeurs	Valeurs Moyennes nationales de la strate
1 - Dépenses Réelles de Fonctionnement/Population	694,00 €	926,00 €
2 - Produit des Impositions Directes/Population	329,00 €	507,00 €
3 - Recettes Réelles de Fonctionnement/Population	795,00 €	1 127,00 €
4 - Dépenses d'Equipement Brut/Population	372,00 €	309,00 €
5 - Encours de la Dette/Population	513,00 €	802,00 €
6 - Dotation Globale de Fonctionnement/Population	163,00 €	153,00 €